

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	46
Votants par procuration	10
Absents	0
Total des votes	56

## 9. Autres domaines de compétences

### 9.1 Autres domaines de compétences des communes et EPCI

L'an deux mille vingt-trois, le six novembre à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du trente et un octobre 2023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

**TITULAIRES PRESENTS** : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme ROULAND, Mme GILBERT, M. LEROY, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. BURET, Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, Mme CABOT, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS, Mme BOURNISIEU

**TITULAIRES EXCUSES** : M. GIRARD, M. DUMESNIL, Mme DUONG, Mme LOUVEL, Mme QUESNEY, M. VOLLAIS, M. MAUVIEUX, Mme BOQUET, Mme BINET, M. BAPTIST

**SUPPLEANTS PRESENTS** : M. RABEL, Mme VANBESIEU, M. LEMOUCHER, Mme DUHAMEL

**PROCURATIONS** : M. GIRARD à M. SIMON, M. DUMESNIL à M. LEMOUCHER, Mme DUONG à M. LAMY, Mme LOUVEL à M. DARMOIS, Mme QUESNEY à Mme ROSA, M. VOLLAIS à Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX à M. VALLE, Mme BOQUET à M. BOUCHER, Mme BINET à M. DOUYERE, M. BAPTIST à M. COUREL

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. BISSON

## DEL-124-2023 Création d'un emploi de chargé de coopération Petite Enfance – Parentalité au sein du Pôle Animation de la Vie Sociale

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle est signataire aux côtés de la CAF d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

La CTG est un dispositif qui vise à développer un projet social de territoire adapté aux besoins des familles sur une durée de 4 ans sur la période 2024-2027. Elle couvre un large champ de thématiques et des postes de chargés de coopération CTG, au sein des collectivités signataires, en assurent la mise en œuvre.

À ce jour, 4 postes avaient été identifiés dans la CTG 2020-2023. 3 ETP ont été pourvus :

- 1 ETP chargé de coopération Enfance Jeunesse, occupé par Albin Ched'homme
- 1 ETP chargé de coopération CTG, occupé par Déborah Duclos
- 1 ETP chargé de coopération Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, occupé par Barbara Renoux et Jérôme Demarest à la Maison Pour Tous.

1 ETP chargé de coopération Petite Enfance - Parentalité reste à pourvoir.

Jusqu'au 31 décembre 2022, ce poste, inscrit dans la CTG qui est en cours de renouvellement, était financé à hauteur de 24 000€ / an, proratisé en fonction du temps de présence de l'agent.

Des discussions sont actuellement en cours avec la CAF sur le maintien de ce poste, et par conséquent de son financement, dans le cadre du renouvellement de la CTG 2024-2027. La CAF avait inscrit cet ETP sur la période 2020-2023.

Les missions qui seront confiées au chargé de coopération Petite Enfance – Parentalité seront dans un premier temps de lancer un diagnostic de territoire. Une fiche de poste, annexée à cette délibération, reprend toutes les missions attendues sur le poste.

Pour mener à bien ces différentes missions, il convient de créer un poste de chargé(e) de coopération « Petite Enfance – Parentalité » au sein du Pôle de l'Animation de la Vie Sociale, à temps complet.

Ce poste sera ouvert aux agents fonctionnaires de catégorie A ou B ou aux agents contractuels de catégorie A ou B à défaut de fonctionnaires susceptibles d'occuper le poste.

*Aussi, et au regard de ce qui précède,*

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 184-2019 en date du 16 décembre 2019 portant signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de l'Eure,

VU la délibération n°39-2023 adoptant le budget primitif 2023 dans lequel sont inscrits les crédits budgétaires pour ce poste,

**CONSIDERANT** la Convention Territoriale Globale signée le 18 décembre 2019 entre la CAF de l'Eure et la CCPAVR,

**CONSIDERANT** la commission ALSH, insertion et Aire d'accueil des gens du voyage – spéciale Petite Enfance – du 05 octobre 2023,

**CONSIDERANT** qu'il convient de renforcer l'équipe de chargés de coopération, notamment en matière de Petite Enfance – Parentalité sur le territoire,

*Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,  
Décide,*

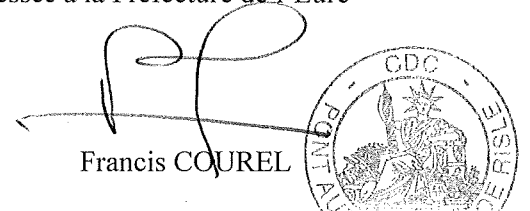
- **D'AUTORISER**, sous réserve de l'octroi du financement de la CAF prévu pour ce type de poste, la création d'un emploi de catégorie A ou B, sur les grades des filières administrative ou animation, à temps complet, pour exercer les fonctions de chargé(e) de coopération « Petite Enfance – Parentalité » au sein du Pôle Animation de la Vie Sociale, L'agent percevra la rémunération prévue par la réglementation en vigueur et bénéficiera des dispositions du régime indemnitaire de la collectivité ;
- **DE VALIDER** la fiche de poste de chargé(e) de coopération Petite Enfance – Parentalité, jointe en annexe ;
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires sur le budget principal 2024 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Pont-Audemer, le 06 novembre 2023

le Président

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL



Nom - Prénom

**FICHE DE DESCRIPTION DU POSTE**  
**Chargé de coopération**  
**Petite Enfance - Parentalité**

Filière : Médico-social / Administrative

Service :

Fonction : Chargé de coopération Petite Enfance - Parentalité

Niveau :

Intitulé du Grade : Cat A ou B

Temps de travail :

**Missions Confiées :**

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le chargé de coopération Petite Enfance - Parentalité sera amené à :

Projet de Territoire Petite enfance Parentalité :

- Développer des outils d'analyse et de veille à destination de l'EPCI et des communes
- Réaliser un diagnostic Petite Enfance - Parentalité complet du territoire : offre / demande, typologie des familles, évolution démographique, flux de déplacement domicile / travail, évolution de l'offre de garde (vieillesse des assistants maternels...)
- Animer l'observatoire de la Petite-Enfance (collecte et analyse de données)
- Piloter le Projet Social Petite-Enfance- Parentalité communautaire (conduite des actions, accompagnement des acteurs, évaluation et propositions d'ajustement)
- Organisation et co-animation de comités de pilotage
- Rédiger des rapports et documents techniques, support des décisions et délibérations
- Veille juridique et réglementaire
- Pilote la partie Petite Enfance - Parentalité de la CTG (Convention Territoriale Globale) en lien avec la chargée de coopération PESL

Coopération et management des structures petites enfance parentalité :

- Responsabilité hiérarchique des équipes dédiées à la Petite Enfance et Parentalité (Crèche, RPE, LAEP...)
- Coordonner l'ensemble des structures et actions Petite Enfance - Parentalité de la Communauté de communes
- Accompagner les référents/responsable de structure dans leur gestion (soutien administratif, tableaux de bord, etc.), soutien aux projets d'animations
- Organiser des réunions, groupes de travail, sessions d'analyse de la pratique  
Travailler en transversalité avec d'autres services
- Préparer et suivre le déroulement budgétaire, (suivi des outils de contrôle, recherche de financements, gestion des financements croisés, etc)
- Travailler en transversalité avec l'ensemble des agents concernés par la thématique
- Responsable du lien avec la CAF sur la thématique (stratégie, réglementaire, financier ...)

Relations Partenariales :

- Mise en œuvre de la coopération entre les acteurs et partenaires
- Représenter la collectivité dans des réunions partenariales départementales ou inter EPCI ;
- Réaliser des projets ou animer la coopération entre acteurs locaux sur la thématique
- Coordonner les partenaires locaux et institutionnels (communes, associations, CAF, PMI, etc)

**En direction du public :**

- Apporter de nouveaux services aux familles et professionnels en fonction des freins identifiés
- S'adresser à des publics variés : institutionnels, associatifs, EAJE, Relais Petite Enfance, habitants, élus
- Soutenir et développer des actions collectives petite enfance, en lien avec les partenaires locaux (ex : semaine Petite-Enfance, intergénérationnel, etc)
- Proposer des actions tout au long de l'année pour répondre aux besoins constatés : groupes de travail, conférences, café des parents

**Compétences Nécessaires :**

- Maîtrise de la méthodologie de projet (élaboration, mise en œuvre évaluation)
- Techniques statistiques et méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives
- Forte capacité à travailler en transversalité et en partenariat interne et externe
- Compétences et capacités managériales
- Maîtrise de la réglementation en matière d'accueil petite enfance
- Connaissances en techniques managériales et en gestion de conflits
- Connaissances budgétaires et comptables
- Cadre réglementaire des politiques publiques petite enfance
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Autonomie, force de proposition, innovation
- Maîtrise de l'outil informatique et du pack office (word, excel, PPT, outlook)
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute et de communication
- Capacités d'adaptation, sens des responsabilités, sens du service public
- Minimum Bac+2 (DEJEPS ; EJE, CESF ; Educateur spécialisé...)

**Contraintes Particulières : (détailler les EPI utilisés)**

**Limites d'Autorité :**

**Champ de délégation :**

Date :  
Signature de l'agent

Signature du responsable